Envoyé en préfecture le 02/03/2023
Reçu en préfecture le 02/03/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230223-DEC202313-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

23 FEV 2023

DEC202313
Objet : mise à disposition des installations du Stade Mauregard à l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Allier

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre des entrainements des Sapeurs-pompiers de l'Allier, qui se tiendront un samedi par mois, de 9h à 12h, à Varennes sur Allier, l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Allier a besoin des installations du stade Mauregard ;

DECIDE de mettre à disposition les installations du stade Mauregard à l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Allier du samedi 11 mars au samedi 03 juin 2023 ;

DECIDE de signer la convention avec l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Allier ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

